



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 05463

Numéro SIREN : 393 949 896

Nom ou dénomination : A 2 C R PARIS

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2014 sous le numéro de dépôt 7795



1400780401

DATE DEPOT : 2014-01-27

NUMERO DE DEPOT : 2014R007795

N° GESTION : 1994B05463

N° SIREN : 393949896

DENOMINATION : A 2 C R PARIS

ADRESSE : 322 RUE DES PYRENEES 75020 PARIS

DATE D'ACTE : 2013/12/20

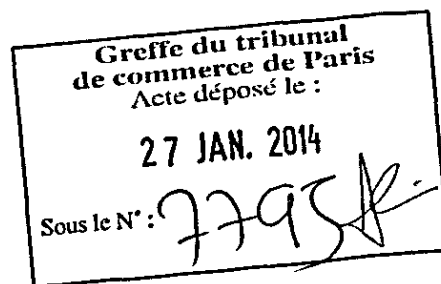
TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

NATURE D'ACTE :

R1 20/12/13

Patrick POIRIER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Versailles

4 avenue d'Herblay - 95 250 BEAUCHAMP



4635463

A2CR - PARIS
SARL au capital de 9 146,94 €

Siège Social : 322 rue Pyrénées – 75 020 PARIS

RCS Paris : 393 949 896

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A2CR - PARIS SARL en
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application de l'article L 224-3 du Code de Commerce, à l'unanimité par l'assemblée du 3 décembre 2013 nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code du commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

- La situation comptable arrêtée au 30 novembre 2013 ne remet pas en cause la valeur des capitaux propres au 31/12/2012 après retraitement des dividendes distribués au cours de l'exercice 2013.

Sur la base de nos travaux, nous attestons, nonobstant les observations précédentes, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

Beauchamp, le 20 décembre 2013



Patrick POIRIER

Commissaire aux comptes - Membre de la Compagnie de Versailles.
4 avenue d'Herblay - 95 250 BEAUCHAMP